

Carnaval de Dunkerque 2023 : Parcours des bandes et mesures de sécurité

Madame, Monsieur,

Depuis leur dernière édition en 2020, les bandes de Carnaval étaient particulièrement attendues des Dunkerquois. Alors que la situation sanitaire s'est améliorée et permet désormais la tenue de rassemblements tels que les défilés carnavalesques, l'exigence en matière de sécurisation de l'espace public en pareille occasion demeure.

Ainsi, comme lors des éditions précédentes, Patrice Vergriete, maire de Dunkerque, et Hervé Tourmente, sous-préfet de Dunkerque, sous l'autorité du préfet, ont souhaité qu'un dispositif de sécurité spécifique soit mis en oeuvre pour chacune des 6 bandes de Carnaval à venir sur le territoire de la commune. Ces dispositifs bénéficient de moyens mis en place par la Ville et de moyens déployés par l'Etat, en étroite coordination, pour le bon déroulement des bandes et une sécurité optimale des carnavaleux.

Retrouvez dans le communiqué joint l'ensemble des éléments relatifs aux mesures de sécurité du Carnaval 2023.

Ville de Dunkerque

CONTACTS

Lorrie Gourdin — Coordinatrice des relations presse

Ville de Dunkerque

06 07 10 92 69 · lorrie.gourdin@tud.fr

Eric Angelica — Directeur de la communication

Ville de Dunkerque

06 08 76 93 95 · eric.angelica@tud.fr

Thomas Roussez — Directeur opérationnel de la communication

Ville de Dunkerque

03 28 26 26 39 · thomas.roussez@tud.fr